



Maître d'ouvrage :
MAIRIE DE COTIGNAC
Place de la Mairie
83570 COTIGNAC

Opération :
CONSTRUCTION D'UN HANGAR
AUX SERVICES TECHNIQUES
83570 COTIGNAC

C.C.T.P.
Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot 01 - VRD

Sommaire

PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEROULEMENT DU CHANTIER.....	3
TERRASSEMENT pour FONDATIONS.....	3
CANALISATIONS - RESEAUX SUR EMPRISE DU BÂTIMENT.....	4

1/ TRANCHE FERME**PRESCRIPTIONS GENERALES****PROPOSÉES QUANTITÉS**

Les quantités figurants au présent cadre sont réputées vérifiées et acceptées par l'entreprise selon les prescriptions communes à tous les corps d'état, article 9.00.

Dans l'ancien, les côtes devront être vérifiées sur place avant implantation des ouvrages.

GÉNÉRALITÉS

L'entrepreneur est tenu de consulter la description de l'ensemble des différents lots et sera soumis aux obligations définies dans les prescriptions communes.

Etendue de la prestation

Tous les ouvrages décrits ci-dessous sont considérés fournis et posés, sauf indications contraires. Les dimensions des ouvrages en béton armé, de structure et de charpente sont données à titre indicatif.

Elles seront obligatoirement calculées et vérifiées par un bureau d'études agréé.

La prestation due par l'attributaire comprend toutes les sujétions de fourniture, de mise en place, de scellements, de fixations, d'aménagement de prises, de calfeutrement, d'étanchéité, de nettoyage définitif, de mise en service, etc. et toutes autres sujétions nécessaires pour assurer une exécution conforme aux règles de l'art, une finition irréprochable.

En ce qui concerne le classement des matériaux et à leur réaction au feu, ces derniers devront être adaptés pour un bâtiment recevant du public Type R de 4ème catégorie.

Documents de références

Sont applicables les Avis Techniques et DTU liés aux ouvrages décrits et mis en œuvre, avec mémento et additifs, normes correspondantes, recommandations professionnelles et règles de l'art.

Tous les produits et matériaux employés devront être pourvus d'un avis favorable du C.S.T.B. en cours de validité.

TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEROULEMENT DU CHANTIER

Installation du chantier : l'entreprise se réfèrera aux Prescriptions communes TCE.

Elle devra prévoir : clôture, téléphone, bureau, réfectoire pour 6 personnes, nettoyage, trait de niveau, constat des existants, branchements eau et électricité provisoires pour le chantier, protection, panneau de chantier, implantation ... lot Gros Œuvre

Gestion et organisation du chantier par le lot Gros Œuvre

L'entreprise de Gros Œuvre aura à sa charge la gestion et l'organisation du chantier : coordination et pilotage de tous les corps d'état.

Propreté du chantier et de ses abords pendant et en fin de chantier, gestion du compte prorata.

Etude technique par BET

Voir généralités ci-dessus. Zone de sismicité 2 (faible). Catégorie d'importance : II

Le cas échéant, prévoir en conséquence les règles PS-MI, Normes NF P 06-014

TERRASSEMENT pour FONDATIONS**PRESCRIPTIONS GENERALES POUR LES TERRASSEMENT DE FONDATIONS**

Le curage méticuleux des fonds de fouilles devra être réalisé de manière à ne pas laisser, sous les semelles une couche de matériaux meubles, susceptible de tasser.

La fondation sera creusée à concurrence du bon sol homogène. Le fond de fouille sera réceptionné par le représentant du Maître d'Ouvrage avant mise en œuvre du béton.

Les quantités calculées tiennent uniquement compte des dimensions théoriques des ouvrages.

Ces quantités pourront varier selon la profondeur des fondations réellement exécutées et les dimensions données par le Maître d'Ouvrage.

Les quantités supplémentaires résultantes de surlargeurs de terrassements non indiquées par le Maître d'Ouvrage et seront à la charge de l'entreprise.

Décapage de terre végétale sur une ép. Moyenne de 20 cm
Sur l'emprise de chantier

Terrassement en masse du fond de forme sur l'emprise de la plateforme ép. Moyenne de 70cm
Remblais nécessaires en terre de déblais ou terre d'apport. Compactage soigné.

ENLEVEMENT DES DEBLAIS et REMBLAIEMENT

Evacuation

Enlèvement des déblais de toute nature (après terrassement) à la décharge. Une partie des terres sera réutilisée autour de la construction

Remblaiement

Remblaiement avec la terre végétale issue des terrassements

INFRASTRUCTURES – FONDATIONS

BALLAST

Mise en œuvre de ballast Y/C Compactage soigné

2/TRANCHE OPTIONNELLE

RESEAUX

1/Réseau d'assainissement des eaux pluviales et de lavage

Fourniture et pose de canalisation pour réseau gravitaire y/c terrassements et grillage avertisseur y/c

Fourniture et mise en œuvre de regards de branchement avec tampon carré en fonte

Fournitures et pose de réseau EU de lavage y/c terrassements et grillage avertisseur vers séparateur d'hydrocarbure

2/Réseau d'adduction en eau potable et eaux usées

Fourniture et pose de canalisations en PE HD PN16 pour réseau d'eau potable de diamètre extérieur 32 mm y/c terrassements et grillage avertisseur

Essai en pression et désinfection du réseau

Raccordement sur réseau existant

3/Réseau d'électricité et télécommunication

Fourniture et pose de fourreau TPC Ø90mm, y/c terrassements et grillage avertisseur

Fourniture et pose de fourreaux ORANGE de 3 TP 42/45y/v terrassements avec grillage avertisseur.